Cinquante-huitième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.

Cette conference a cu lieu samedi le 27 mai 1876. Etaient présents : le Révérend P. Lagacé, Principal; M. l'abbé Rouleau, préfet de discipline ; G. Labouté, président de l'association ; MM, les inspecteurs Juneau, Tanguay et Carrier ; MM, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, J. Letournean, D. McSweeney, J. B. Dugal, P. W. O'Ryan, F. X. Gilbert, B. Lippens, C. Côté, F. Fortin, Pageau, Tuckey, Drapeau, Fecteau, P. Simard, F. X. Belanger, G. Vien, A. Guy, Elz. Tremblay, F. Turgeon, Potvin, Augers, Alph. Drouin, T. Simard, Provencal, Aube, J. B. Tremblay et Jules Cloutier.

Le proces-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Une question incidente ayant soulevé une discussion assez prolongée et l'heure étant déjà ayancée, M. J. B. Cloutier remet à la prochaine seance la leçon de lecture

qu'il devait faire.

M. B. Lippens lit un essai sur la philologie qui interesse vivement l'assemblée.

M. Toussaint parle ensuite sur les changements survenus en Amérique depuis un demi siècle.

M. le président présente à l'association un petit livre intitule: Petites levens de choses, par M. l'inspecteur Juneau.

Toussaint en prit occasion pour faire connaître aux instituteurs l'intérêt que ce vénérable vicillard a toujours porté à la grande cause de l'instruction publique et les nombreux services qu'il a rendus à la classe enseignante, pendant qu'il était surintendant, et qu'il n'a cesse de rendre depuis en s'occupant des réformes à apporter dans notre système d'éducation.

On discute ensuite le sujet suivant : " Quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour améliorer la position de l'instituteur?" MM J. Létourneau, J. B. Cloutier, C. Côté et B. Lippens parlent sur la question. Cette discussion devra se continuer à la prochaine

séance

M. J. B. Cloutier propose, secondé par M. G. Nien, et il est décidé : Qu'un comité composé de M. le président, M. l'inspecteur Juneau, et de MM. J. Létournéau, F. N. Toussaint, N. Lacasse et du moteur soit chargé : 10. De s'enquérir des causes qui rendent la position de l'instituteur si difficile et des moyens à prendre pour l'améliorer ; 20. Que le dit comité soit aussi chargé de se mettre en communication avec les instituteurs pour obtenir d'eux tous les renseignements nécessaires ; 30. Qu'un rapport détaillé des travaux du comité soit préparé pour la prochaine réunion de cette conférence : do. Qu'il soit loisible au dit comité de s'adjoindre tout autre membre qu'il jugera pouvoir l'aider soit de ses conseils, soit de son expérience

M. N. Lacasse propose, seconde par M. F. X. Toussaint; One des remerciements soient votés à MM. Juneau et Meilleur pour l'envoi à cette association d'un exemplaire

de leur publication.

Et l'assemblée s'ajourne au dernier vendredi d'août prochain.

Par ordre.

JULES CLOUTIER, Secrétaire.

PEDAGOGIE.

Leçons familières de langue française

DES 1618 PARTIES DE 16 SCOPRES

(Snite)

LE NOM

Maintenant, mes enfants, que nous avons reconnu qu'il y a dix espèces différentes de mots, ou, comme on dit, dix parties dans le discours, nous allons prendre l'une après l'autre cha cune de ces dix parties, l'étudier en soi et voir comment on en sert dans le langage.

Et nous commencerons par le nom.

Le nom-vous vous en souvenez-c'est le mot qui sert à nommer les personnes, les choses, les êtres, de quelque nature qu'ils soient.

Les personnes, avons-nous dit. Mais vous êtes vous mêmes des personnes; vous existez, vous vivez, vous remuez, vous mangez, vous parlez, vous misonnez, vous êtes de petits hommes, qui deviendront, dans quelques années, des hommes tout à fait.

Eh bien! avez-vous des noms?

Oui, n'est-il pas vrai? Quand vous êtes là tous devant moi. et que le veux m'adresser à tels ou tels d'entre vous, je ne me Juneau. | contente pas le plus souvent de vons désigner du doigt ou de M. Lacasse présente aussi un ouvrage mittule : l'œil, et je dis : Pierre, Louis, Paul, suivant que je m'adresse à Mémorial de l'Education, par M. le docteur Meilleur. M. Pierre, à Louis ou à Paul. Vous entendez ces noms que je prononce, vous savez très-bien quels sont ceux d'entre vous que je désigne en les prononçant; si bien que quand je dis Louis, ce n'est pas Paul ou Pierre qui me répond, quand je dis Pierre, ce n'est pas Lucien ou Joseph.

Chacun de vous a donc son nom, qui lui est personnel, qui n'a rien de commun avec le nom de son voisin, qui lui est propre et spécial. Ou si, comme cela peut arriver, plusieurs l'entre vous portent le même nom, si Lucien, par exemple, est le nom de deux ou trois d'entre vous, vous savez bien cependant que quand je désigne l'un des trois par son nom de Lucien, c'est par son nom spécial que je le désigne, n'ayant pas dans l'esprit l'idée de constater qu'il y a en lui quelque chose de commun avec ses deux camarades. Le nom spécial de ces trois

enfants est pareil, et voilà tout.

Mais en est-il de même quand je dis, en parlant d'Augusto on d'Eugène : Auguste est un bon élère, Eugène est un mauvais ou l'Eugene? Auguste est un bon eter, Eugene est un mauvais elère? Ce mot élère désigne, n'est il pas vrai? une personne et une scule personne. C'est Auguste qui est l'élère que je désigne, ou c'est Eugène. Mais ne remarquez-vous pas qu'appliquant ce mot élère à Eugène, j'ai dans l'esprit de classer Eugène dans une catégorie (1) d'individus, à laquelle appartiendront encore, si vous voulez, Pierre, Paul, Lucien, Joseph, tous ceux qui sont ici dans cette école, tous ceux qui, n'importe où, sont partie d'une école? Si bien que le mot élère, tout en s'appliquant à une seule personne, tout en désignant une seule personne, la désigne, la nomme par un nom qui est commun à

J'aurais pu dire de même, n'est-il pas vrai : Eugène est un mauvais yarçon, Eugène est un mauvais fils, Eugèno est un mauvais camarade, etc. Comme le mot élère, les mots yarçon, fils, camarade, désignent une personne, et désignent en même temps une catégorie de personnes ayant des caractères communs à laquelle appartient cette personne spéciale que j'ai en vue. Une personne peut donc être désignée par plusieurs noms indiquant la catégorie, quand cette personne appartient à la fois à plusieurs catégories. Ce sera toujours la même personne, mais considérée à des points de vue différents.

Eh bien ! mes amis, le nom qui désigne purement et simplement la personne et qui no convient qu'à cette personne, s'appelle le nom propre; celui qui convient à tous les individus

d'une même espèce s'appelle nom commun. Mais, dites-moi, cela étant, y a-t-il des choses qui puissent avoir un nom propre? Evidemment oui, s'il y a des choses qui soient unes comme vous êtes un, qui aient, comme on dit, leur individualité, comme vous avez la votre, que l'on puisse bien,

⁽¹⁾ D'un mot grec qui signifie attribution; une categorie est un ensemble d'objets, d'ètres, que l'on range dans une même classe d'après des caractères communs qu'on leur attribue.